

Délibérations du 14 juin 2024

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **14 juin 2024, 9h00** en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19

Étaient présent.es :

Collège A : Martine SEVILLE, Emilie VAYRE

Collège B : Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMME, ERICA DUMONT, Myriam PANNARD, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Hervé BRUNI, Olivier DAMOUR

Personnalités extérieures :

Usagers/ères : Théotime ARNOULD

Représenté.es : Marie DESPRES-LONNET, Valérie HAAS, Martin BARNIER, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI, Hervé GOLDFARB, Tanguy LEROY, Flora PULCE, Maxime THIMON

Invité.es : Jérôme DARMONT, Ghislaine FERNANDEZ, Thomas GUILLOBEZ, Idoli CASTRO, Alexia CORDINI, Marine CARECCHIO, Carine POUSSE, Marjolène DOUMERGUE, Carole MAGIN, James WALKER

Invité.es permanent.es : Stéphanie PATFOORT, Reza HADJIKHANI, Marielle PIERRON, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX

AVIS

Création et modification de maquettes

02 – Modification de maquettes

Retirée du vote : double licence Droit-SEG

Présentation de la maquette du DU animateurs de groupes thérapeutiques et d'accompagnement (DU AGTA). Ce DU en FC existe déjà, mais l'idée est de le remanier pour le faire passer sur 1 an au lieu de 2, car les professionnels bac+3 ne peuvent pas se libérer. Il n'y a pas d'équivalent au niveau régional, et très peu au niveau national. La population cible est à bac +3 (éducateurs spécialisés, éducateurs jeunes enfants, rééducateurs, soignants, psychologues...). On passe de 290h à 153h. La validation se fait par la remise d'un mémoire clinique et d'un mémoire terminal. Tarifs individuels : 2750€ pour les non-financés, pour les financés : 4500 € sans DN.

Question : La formation est-elle accessible via le CPF ?

Réponse : Elle est accessible via certains OPCO. La modification d'intitulé a permis de répondre à des exigences de France compétences. L'inscription au RNCP est une démarche longue et laborieuse, avec souvent des dossiers qui n'aboutissent pas au final.

Question : On ne trouve pas la matrice budgétaire sur la BUL, serait-il possible de la mettre ? Est-ce que les enseignants sont rémunérés en heures CM ou TD ?

Réponse : C'est en heures TD (pour la soutenabilité). Les heures ont été calculées au coût réel. Les charges indirectes sont calculées à hauteur de 20%. Le seuil d'ouverture proposé est à 10 stagiaires au tarif individuel.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **17**
Vote 01 – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
13		2	2

Changement de parcours L1 S1/S2

03 – Changement de parcours L1 S1/S2

Le document de cadrage mis à jour propose de donner la main aux composantes pour la gestion des flux, avec assistance de la DF. Il reste à faire le bilan de l'année pour calculer les capacités majorées.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **17**
Vote 01 – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
16		1	0

Conventions

06 – Conventions

AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE : L'avenant conserve inchangés l'objet de la convention entre l'Université Lumière Lyon 2 et Lire à Bron, les termes de fonctionnement du partenariat dans le cadre de la formation « Médiations du livre » du master 1 ère année des Métiers du Livre et de l'Édition (MLE) et l'effectif maximum de 20 étudiants bénéficiaires de ce partenariat car elle définit la programmation et a en charge l'organisation du festival la Fête du livre de BRON

CONVENTION : Afin de participer à l'amélioration de l'accès au logement des personnes en situation de précarité et de participer aux politiques locales de lutte contre l'exclusion, l'Université Lumière Lyon 2 et la Métropole de Lyon ont décidé de collaborer pour permettre l'accès au Diplôme Universitaire Logement D'Abord (DU LDA), délivré par l'Université, aux praticiens qui participent à la mise en œuvre de la politique du Logement d'abord au sein de la Métropole de Lyon.

AVENANT RELATIF À LA CONVENTION-CADRE 2022-2027 (2024-ASSP-483) RELATIF AU PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE DES DIPLÔMES DU TRAVAIL SOCIAL EN FORMATION INITIALE : Le présent avenant définit les modalités financières du budget prévisionnel pour l'année 2023-2024.

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ET LA CHAMBRE NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE : La présente convention a pour objet d'officialiser entre les parties des relations au service de la formation dispensée aux étudiants. L'Université Lumière LYON 2 propose, au sein de la mention de master droit privé, un parcours

« Commissaire de justice » permettant aux étudiants inscrits au sein de cette filière pour les deux années de master (1 et 2) de préparer leur examen d'accès à l'Institut national des Commissaires de Justice. Elle inclut ainsi dans ses modules de formation de la deuxième année du master droit mention droit privé, parcours « Commissaire de Justice », des éléments pédagogiques adaptés à la préparation à cet examen

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA PRÉPARATION À L'AGRÉGATION D'ESPAGNOL (SESSION 2024) ENTRE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ET L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON : La présente convention concerne l'organisation de la préparation à la session 2024 de l'agrégation d'espagnol avec l'ENS

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA PRÉPARATION À L'AGRÉGATION D'ALLEMAND (SESSION 2024) ENTRE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ET L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON : La présente convention concerne l'organisation de la préparation à la session 2024 de l'agrégation d'allemand avec l'ENS.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA PRÉPARATION À L'AGRÉGATION D'ANGLAIS (SESSION 2024) ENTRE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ET L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON : La présente convention concerne l'organisation de la préparation à la session 2024 de l'agrégation d'anglais avec l'ENS.

CONVENTION DE PARTENARIAT DE FORMATION : La présente convention en partenariat Le Ministère Turc de l'Éducation Nationale a pour objet de définir les modalités d'Accueil d'un lecteur ou une lectrice de turc pour enseigner la langue turque auprès des étudiants du Département d'Études arabes de l'Unité de Formation et de Recherche de Langues.

CONVENTION de PARTENARIAT Entre L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 & Le LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT BENIGNE A DIJON : La présente convention établit les modalités entre l'Université Lumière Lyon 2 habilitée à délivrer le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) et le Lycée Saint Bénigne de Dijon pour l'organisation des épreuves du CLES B2 Espagnol pour 20 candidats minimum.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **Nombre 16**
Vote OX – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
15		1	

QUESTIONS DIVERSES

Alerte sur le calendrier de gestion : pourquoi la demande de repeuplement des TD intervient-elle au moment de la remontée des notes, de la tenue des jurys, des admissions Parcoursup et Mon master, de la remontée des MCCC, la gestion des recours, la gestion e-candidat. Cela crée une pression énorme sur les enseignants et les personnels administratifs.

La demande de repeuplement des TD a été demandée très en amont et concerne un contrôle et un suivi des moyens pédagogiques, demande émanant des composantes. Cela reste très marginal, car cela concerne surtout les groupes gérés à Lyon 2 mais venant d'autres établissements. Etant donné qu'il y a des modifications de maquettes, et que l'on passe à une nouvelle année, il faut donc régler le peuplement de ces groupes.

Fait à Lyon, le 14 juin 2024

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

